



LA FEUILLE

BULLETIN DE LA VIE COMMUNALE DE SAINT MAURICE D'IBIE

Le mot du maire

De nombreuses naissances contribuent au fil des mois au rajeunissement de notre population.

Dans le même temps plusieurs deuils proches de nous ont récemment attristé des familles de notre village. C'est le cycle de la vie.

Nous avons, comme nous le faisons toujours, témoigné notre sympathie à ceux qui restent ; nous avons accompagné ceux qui nous ont quittés. Nous avons fleuri pour la Toussaint la tombe des disparus. Et puis la vie reprend avec le vide douloureux pour les proches et plus encore pour le compagnon ou la compagne d'une vie mais la vie reprend, et c'est heureux, pour ceux qui restent.

Pourquoi cette réflexion puisque chacun de nous a, sur ces questions, ses croyances et ses convictions ?

Parce que, dans notre culture, la mort est un sujet tabou, un sujet dont on ne parle pas. Tous nous savons bien, pourtant, que la mort est la seule chose dont on soit certain même si « l'on ne connaît ni le jour ni l'heure ». On dit souvent quand on a échappé, miraculeusement semble-t-il, à un accident : « ce n'était pas mon heure ».

Cette question n'a rien de morbide ; pourquoi ne pas l'aborder sereinement en se disant qu'il vaut mieux être prêt dans sa tête. Pour certains c'est le grand saut dans l'inconnu ; pour d'autres qui ont la foi c'est l'espoir d'une vie meilleure pour d'autres encore, c'est un passage vers une « réincarnation » qui nous verra revenir sous telle ou telle forme. Un vieux maître indien disait, paraît-il, qu'il fallait « apprendre à mourir durant sa vie » ; il voulait dire par là se préparer à se détacher de ce qui fait la vie.

On pourrait multiplier les exemples de cultures tout aussi respectables et certaines beaucoup plus anciennes que la nôtre qui ont une vision très différente de la vie et de la mort. Pour certaines on rit et l'on festoie lorsqu'un des membres de la communauté s'en va ; pour d'autres c'est le blanc ou le rouge qui sont les couleurs du deuil ; pour d'autres encore l'esprit des disparus est toujours présent. Pour certains d'entre nous, enfin, c'est le Dieu auquel ils croient qui choisit le jour et l'heure. Pour d'autres ils entendent conserver cette « dernière liberté ».

J'ai envie de terminer cette réflexion que vous trouverez peut-être un peu sombre par une double conclusion tout à fait optimiste et très positive.

Comme on apprécie la vie, les petits oiseaux, les fleurs et notre environnement privilégié, quand on a eu un « pépin » de santé et qu'après un traitement lourd ou un séjour à l'hôpital, par exemple, on retrouve la vraie vie, celle dont de nombreux humains sont privés. C'est ainsi que parlait d'ailleurs cette otage des rebelles colombiens qui a fait la une de l'actualité après avoir été pendant plusieurs années « retirée de la vie ».

Ce n'est pas, enfin, parce que notre parcours est limité, bien au contraire, qu'il faut arrêter d'avoir des projets et de contribuer par exemple à la vie de la collectivité, à la qualité de vie de tous. Chacun à son niveau, sous la forme du bénévolat par exemple ou dans le cadre de son mandat, peut apporter sa pierre et laisser sa trace. Nous sommes tous conscients que c'est nos décisions d'aujourd'hui qui, avec celles de nos prédécesseurs, feront de notre village un lieu de vie agréable pour ces enfants dont je parlais au début.

Bonne fin d'année à tous, avec tous les petits plaisirs qui vont avec, avant que de pouvoir, plus officiellement, vous souhaiter à tous, le moment venu, un bon millésime 2009 conformément à la tradition.

Gérard Jaillon

Commissions Municipales (rappel)

Certaines (Budget par exemple) sont réservées aux élus. D'autres sont ouvertes à ceux qui sont prêts à participer régulièrement aux réunions.

Il s'agit d'instances qui préparent les décisions soumises ensuite au conseil. Elles n'ont pas, elles-mêmes, de pouvoir de décision. Les membres s'engagent à participer aux débats non pas, bien entendu, pour y défendre tel ou tel intérêt particulier mais pour faire avancer la question évoquée dans le sens de l'intérêt général.

Elles peuvent émettre des avis mais c'est bien le conseil municipal qui décide en dernier ressort.

Vous trouverez ci après leur composition à ce jour, votée à l'unanimité en Conseil :

- Commission Budget :

Jaillon G. (Président), Larue J., Eldin S., Orozco F.

- Commission Voirie-Urbanisme :

Larue J. (Président), Jaillon G., Eldin S., Bonzi B., Delauzun Y., Hébrard L., Vincent B., Orozco F., Massot A.

- Commission Animation-Communication -(elle fait aussi fonction de comité de rédaction pour le Bulletin Municipal) :

Eldin S. (Présidente), Jaillon G., Vincent B., Chanal N., Rosay P., Sergent JC. et D.

- C.C.A.S. (centre communal d'action sociale) présidé par le maire :

Orozco F. qui en assure la vice-présidence, Bonzi B., Sévenier A., Delauzun Y., Sevenier O., Louis V., Herpin F., Larue C..

- Commission Appel d'offre : Lorsqu'une dépense dépasse un certain montant, le maire doit faire un appel d'offres dont les résultats sont dépouillés par la commission..

Titulaires : Jaillon G. (président), Larue J., Eldin S., Delauzun Y. Suppléants : Vincent B., Hébrard L., Bonzi B.

- Commission Impôts (validation des infos annuelles du cadastre) :

Taxe d'habitation : Vincent B., Massot A.

Taxe foncière bâti : Delauzun Y., Sévenier R.

Taxe foncière non-bâti : Lauriol J., Lauriol A.

Commissaire hors commune : Vallos M., Berte X.

Propriétaires bois : Sévenier O., Eldin C.

Taxe Professionnelle : Larue J., Centaro M.

INFO Vous avez sûrement remarqué que le camion d'Yvanca vous proposant fruits et légumes frais propose également depuis quelques temps pain et œufs frais. Elle passe désormais le mardi matin au lieu du jeudi, d'abord aux Salelles de 8h30 à 10h environ, puis au centre bourg de 10h à midi.

Nous savons que vous êtes nombreux à l'attendre chaque semaine, alors on en profite pour remercier Yvanca de sa gentillesse et de son service, très apprécié dans notre petit village sans commerce !

S.E.

UN NOUVEAU SITE POUR NOS GITES !

Les loueurs de gîtes de St Maurice et des Salelles ont le plaisir de vous annoncer la naissance de leur site «Les Gîtes de l'Ibie», à consulter sur www.giteibie.com

A l'initiative des hébergeurs du village en recherche de locations en hors-saison estivale, ce site, consultable en trois langues en un simple clic, servira à promouvoir les hébergements de notre commune en y associant les activités, les animations, l'artisanat, la restauration, la culture et l'environnement très privilégié de notre beau village.

Alors n'hésitez pas à aller visiter ce site très bien fait et... à en faire la publicité !!

S.E.

ETAT CIVIL

Naissance le 2 Août 2008 d'Ema Ozil-Milanese qui est le second enfant de Bruno Milanese et Rollande Ozil ainsi que la petite sœur de Gaël. Tous quatre résident au centre bourg.

Naissance le 3 Septembre 2008 de Maëna Mancina ; elle est le premier enfant au foyer de Michel Mancina et Cathy Chabanis, habitant le centre bourg.

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

Décès de Marie-Joséphine Soubeyrand, le 19 Septembre 2008. Elle était la sœur d'André Soubeyrand, avec qui elle habitait dans leur maison au cœur du village.

Décès de Rosalie Smink, le 4 Octobre 2008. Elle était l'épouse de Herman Smink avec qui elle résidait, lors de ses séjours en Ardèche, au hameau des Salelles.

L'équipe de rédaction renouvelle ses condoléances aux familles.

TAXE DE SEJOUR 2008

Avis au loueurs de gîtes :

La Taxe de Séjour est pour la dernière fois cette année versée à la commune.

Elle sera intercommunale à partir du 1er janvier 2009 et servira notamment au financement du futur Office du Tourisme.

Les montants 2008 servant de référence pour la compensation (partielle et limitée dans le temps) qui sera retenue pour la commune, merci de bien vouloir procéder dans les meilleurs délais (et le 31 décembre 2008 au plus tard) au versement de la période en cours.

Afin d'en faciliter la saisie, un tableau récapitulatif est disponible en mairie.

BON A SAVOIR !

Le Centre Multimédia Intercommunal a réouvert ses portes.

Il est désormais installé à Villeneuve de Berg, à côté de la Bibliothèque Municipale (en-dessous de l'école élémentaire publique).

L'animateur, Guillaume, vous y accueillera pour des séances d'initiation à l'informatique, tous les jours de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h45 (mercredi 17h45), sauf le jeudi réservé aux écoles.

Vous pouvez également vous y rendre pour utiliser les ordinateurs en libre service.

Pour tout renseignement, 04.75.88.11.27.

**SECRETARIAT DE MAIRIE
FERMETURE DE FIN D'ANNÉE**

**Lundi 29 décembre 2008
(réouverture le Lundi 05/01/2009)**

Un de Saint Maurice d'Ibie

Interview de Louis HEBRARD

Louis Hébrard est né le 7 Mars 1934 à Marseille. Son père Ernest, né à Nice d'un père marin et d'une mère décédée tôt du choléra, fut élevé par ses grands-parents, les Roume de St Maurice d'Ibie et de ce fait, passa son enfance au village, quartier du « Petit Montagut ». Il devint le premier marin de St Maurice d'Ibie, embauché par la Compagnie PLM de Marseille. Il y rencontra sa mère Joséphine, une marseillaise.

Louis a donc passé toute son enfance en banlieue de Marseille, dans un quartier situé dans les collines chères à Marcel Pagnol.

Après des études primaires (entrecoupées du fait de la guerre), certificat d'études en poche, il entra au collège technique où en 1950, après 3 ans, il obtint son CAP de Mécanicien Auto.

Après avoir travaillé 2 ans dans une agence Citroën à Marseille, en septembre 1952, succombant à l'appel du large lui aussi (comme son père et son grand-père), il embarqua comme pilotin mécanicien sur un cargo.

En 1954, à 20 ans, étant inscrit maritime, il rallia Hourtin près de Bordeaux pour effectuer son service militaire où, après 2 mois de formation, on l'affecta sur un dragueur de mine « l'Ajonc » qui, basé en Afrique du Sud, faisait la chasse au trafic d'armes.

En 1958, de retour à Marseille à la fin de son service, il embarqua de nouveau sur un cargo comme maître machine.

A la fin 1958, il fut admis à l'Ecole des Officiers Mécaniciens de Marseille, où il obtint son brevet d'officier. A partir de là, il embarqua comme officier mécanicien sur divers cargos et paquebots jusqu'en 1961 où il fut nommé ingénieur dans la maintenance technique des navires.

Louis se maria avec Marie Lily Sampieri en 1962 et eut une fille, Cathy, en 1964. Il pris sa retraite maritime en 1994, puis fit des audits sur des paquebots de croisière pour une compagnie française.

Comme les parents de Louis étaient établis à Marseille, c'était à cette époque une véritable expédition pour venir passer un séjour à Saint Maurice d'Ibie, dans la maison familiale : une journée entière de voyage, avec maintes correspondances, et une longue marche à pieds depuis la gare de Montfleury jusqu'au village !

Il acheta sa première voiture en 1957 et se rendit pour la première fois au village en un temps record, où ils étaient logés chez Mr et Mme Louis ARSAC.

Il acquit en 1959 une maison dans le village, qui appartenait à la famille Briand, parents de Gaston. Ils y passèrent alors quelques vacances mais cette maison, située au bord de la route et enclavée, les décida à faire construire, en 1971, chemin de Valos, sur un terrain leur appartenant et avant la mise en place du POS, leur résidence secondaire qui deviendra ensuite, à sa retraite, leur résidence principale.

Louis et Lily apprécient la qualité de vie, les rapports avec les habitants et amis, la quiétude du village. Ils sont heureux de vivre en paix dans une belle région et un très beau village, et espèrent que cela perdurera afin que leurs descendants en profitent également.

Louis, reconnaissant, souhaite dédier cette interview à Denis PAPIN, pionnier de l'utilisation de la vapeur mécanique.

S.E

PETIT BILAN DE CE DEBUT D'ANNEE SCOLAIRE 2008/09

Le car scolaire financé par le Conseil Général transporte tous les matins d'école 12 élèves du primaire, 11 à destination des écoles publiques maternelle et élémentaire, et un à l'école privée. Pendant le même service, le car dépose également 5 élèves au collège public de Villeneuve.

Le soir, c'est le même car qui ramène les élèves du primaire et les dépose aux 3 arrêts de notre commune recensés par le Conseil Général, alors que le taxi financé par la commune, lui, attend la sortie des 5 collégiens, un peu plus tard.

En outre, cette année, une fratrie de 3 enfants de la commune de Villeneuve-de-Berg, mais résidant sur la route de la vallée de l'Ibie, bénéficient également de ce ramassage scolaire, dans la limite des places disponibles.

Pour cette année scolaire 2008/09, nous recensons également 2 enfants du village scolarisés à l'école maternelle publique de Lavilledieu.

En ce qui concerne l'Enseignement Secondaire, l'un de nos jeunes du village est inscrit au Collège Saint François Régis d'Aubenas, en plus des 5 autres fréquentant le Collège Laboissière de Villeneuve, et cités ci-dessus.

Pour le lycée, nous avons 1 inscrit au Lycée Jules Froment, 3 au Lycée Astier et 3 au Lycée Gimond, à Aubenas. Enfin, 1 élève au Lycée Hôtelier de Largentière et 1 au Lycée Professionnel Léon Pavin de Chomérac.

Comme vous pouvez le constater, bien que petite, notre commune ne manque pas de jeunesse et c'est une bonne nouvelle !

Alors bonne continuation d'année scolaire à tous.

S.E.

Nouvelles inscriptions sur les listes électorales

Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1er mars de l'année prochaine, votre formulaire de demande* et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenus en mairie avant le mercredi 31 décembre 2008. Pour les retardataires : une permanence aura lieu ce jour-là en mairie de 8 à 10 heures : le formulaire d'inscription pourra être rempli sur place, se munir d'une pièce d'identité et de nationalité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité ou passeport), d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, gaz, téléphone fixe, taxe d'habitation...) ou des pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit pour la 5ème fois et sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales.

* disponible sur le site service-public.fr

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VIE COMMUNALE
 Directeur de publication: Gerard JAILLON, maire
 Réalisation: Commission municipale de la communication et de l'animation
 sous la responsabilité de Stéphanie ELDIN, adjointe
 Maguette Bernard VINCENT
 Ont collaboré à ce N°: P. Rosay, D.e.J.-P. Sargerit, N. Chanal
 Depot légal et date d'édition: décembre 2008. Tirage: 160 exemplaires

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Comité des fêtes

Fête de Noël

Comme prévu, Fargoville, négociant en mystères a bien fait étape à Saint Maurice d'Ibrie, ce samedi 06 décembre 2008.

Sous les yeux ébahis de nos bambins et d'une belle assemblée, ce conteur-jongleur assisté par Messires Arthur et Noé nous a fait voyager en Inde en passant par la Chine !

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de Noël, nous vous attendons tous le 18 janvier 2009 à 16 heures pour partager la traditionnelle galette des rois et se souhaiter une bonne année 2009.

A savoir : Françoise et Véronique nous concocteront un Aligot en Février/Mars (date à préciser).



Club de l'Amitié

Depuis une décennie la salle de l'ancienne école communale accueille en moyenne vingt retraités de la commune. A ces après-midi du mardi, se joignent aujourd'hui à nous quelques personnes de Villeneuve de Berg dans une ambiance très conviviale.

Depuis donc des années les activités du Club se pérennisent pour le plaisir de tous, et vous en retrouvez dans la « feuille » les comptes-rendus.

Aussi, vous ne serez pas surpris que ce numéro vous annonce notre traditionnel loto qui, cette saison 2008-2009, se déroulera à la salle des fêtes le dernier dimanche de février.

Pour célébrer cet anniversaire (et pour marquer votre déférence aux anciens de votre commune) nous pensons qu'il leur serait agréable d'y compter votre présence.

Les années s'écoulent plus vite que souhaité.

Profitez donc de celle-ci pour faire de ce loto – qui sera doté, plus que d'habitude encore, de nombreux lots – une journée de convivialité. Comme chaque année, vous recevrez en son temps votre invitation à remettre à l'entrée ce jour-là. Un tirage au sort doté aussi d'un gros lot, vous remerciera de votre présence. Nous souhaitons que le hasard vous permette de gagner les nombreux lots des quines et des cartons pleins que nous nous efforçons de bien doter cette fois encore.



ACCA

La saison de chasse 2008/2009 va en partie se terminer le 11 janvier 2009.

Après cette date seuls les migrateurs (Grives et pigeons à poste fixe), bécasses dans les bois et gros gibiers (Sangliers – chevreuils) seront chassés.

La fermeture pour les migrateurs sera fixée par arrêté ministériel.

Quelques battues aux sangliers se dérouleront un à deux jours par semaine pour cesser courant février.

A la suite du regrettable et malheureux accident de LAGORCE le président de l'ACCA assure les autres usagers de la nature que les consignes de sécurité sont rappelées aux participants avant chaque battue pour que tout le monde en soit bien imprégné.

Il est précisé que les panneaux apposés signalant les battues en cours ne sont pas là pour provoquer quiconque mais pour sensibiliser.

Il est regrettable qu'une personne n'ait rien trouvé de mieux le samedi 22 novembre, que de détruire un de ces panneaux.

Il y a de la place pour tous dans la nature et le président de l'ACCA rappelle qu'il est toujours disponible pour préciser à ceux qui sont intéressés, les jours et lieux des battues.

Seules 4 battues en moyenne se déroulent chaque mois sur le territoire de la commune et c'est le samedi.

LA PETITE RECETTE DU VILLAGE

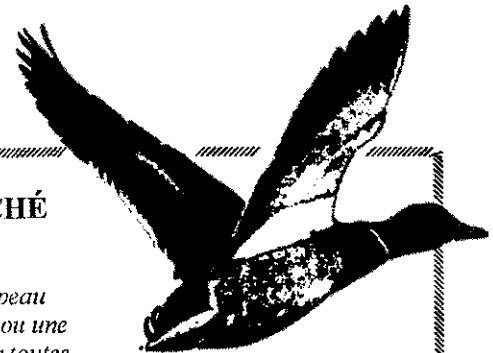
LE MAGRET DE CANARD SÉCHÉ de Baps

Prendre un joli magret de canard, avec sa peau et son gras. Le mettre dans un linge propre ou une mousseline alimentaire. Bien le couvrir sur toutes les faces de sel, de poivre et d'herbes comme le thym, la sarriette, la marjolaine. Pour bien faire les choses, le sel sera du gros gris de Guérande ou de Noirmoutier et le poivre de Séchouan.

Ensuite, bien envelopper le magret ainsi préparé dans son linge, bien serré, bien fermé et mettre le paquet dans le bas du réfrigérateur ou dans une cave très fraîche. L'oublier pendant quinze jours.

Au bout de ce temps le sortir de son linge, frotter pour enlever l'excès de sel et de poivre. Le découper en fines tranches.

C'est délicieux en apéritif ou pour un buffet campagnard. Régalez-vous !



La faune de notre vallée est très riche. Entre les animaux sauvages, d'élevage ou de compagnie, nous avons la chance de côtoyer une grande diversité d'espèces.



Chaque trimestre, nous consacrerons donc quelques lignes à nos « co-locataires ».

Qui n'a pas aperçu, perché sur un poteau, ce grand oiseau brun ?

C'est **la Buse Variable**.

Variable parce que son plumage est différent entre chaque individu. Généralement, elle est brune, tachée de noir et de blanc, avec un ventre clair qui peut être rayé de sombre. En vol, elle se caractérise par de larges ailes arrondies à leurs extrémités, et par une queue en « éventail ».

La Buse chasse à l'affût. Elle se poste sur un poteau, une haie ou un arbre (pas trop haut) et scrute le sol, attentive au moindre déplacement. Une fois la proie repérée, elle

la tue d'un coup de serre après un court vol, la dépèce sur place ou bien l'emmène dans son aire. Elle plane aussi au-dessus de son territoire qui est d'environ 5 km². Chez nous, elle ne migre pas. Elle se reproduit après l'hiver et pond 2 ou 3 œufs qu'elle couve pendant un mois.

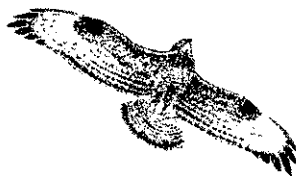
Son régime alimentaire est composé d'insectes, de vers de terre et de mulots. Mais si la proie est jeune, inexpérimentée ou malade, la Buse peut attraper un lapin, un serpent ou bien se contenter d'une charogne en cas de pénurie. La buse joue un rôle primordial dans l'écosystème car elle élimine les petits rongeurs et nettoie les charognes, évitant ainsi la propagation des maladies.

Il n'y a pas de risque de surpopulation car comme tous les prédateurs, elle s'autorégule, c'est-à-dire qu'elle possède un territoire et que le nombre d'individu est fonction de la quantité de proies disponibles. En France, il y a environ 50 000 couples de Buses variables.

Merci à Christophe ELDIN pour m'avoir fait connaître le nom de ce rapace que nous voyons si souvent. Je vous invite donc à lever les yeux.

Nathalie Chanal

Taille : 51 cm à 57 cm de long
 Envergure : 1 m13 à 1 m28
 Poids : 700 g (mâle) 900 g (femelle)
 Longévité : environ 15 ans
 Classification : rapace diurne



DU VIN AU JAPON

En voyage au Japon en septembre dernier après avoir visité Tokyo puis Kyoto, je me trouvais avec un groupe de Français dans la montagne nipponne à 100 km de Kyoto. Notre objectif du jour : à 1000 mètres d'altitude, un site connu au Japon et nommé le mont Koya.

Magnifique paysage couvert de pins et de cèdres centenaires que nous avons découvert au cours de notre progression en bus par une route en lacets.

Nous étions attendus le soir dans un village, lieu de pèlerinage traditionnel des japonais. Cette « montagne sacrée » compte encore, paraît-il, plus d'une centaine de temples ou pagodes ; certains datent de plusieurs siècles.

Nous devons faire étape dans un monastère qui héberge de petits

groupes de touristes dans une auberge traditionnelle que l'on nomme là-bas un Ryokan : jardins zen, tatamis (on enlève ses chaussures qu'il faut laisser à l'entrée), futons, chambres spartiates avec cloisons en papier huilé, bains collectifs etc... : une plongée dans le temps, l'histoire et la culture japonaise, exotisme garanti !

Le dîner, lui aussi traditionnel, était prévu pour ceux qui le voulaient bien en kimonos et assis par terre assez inconfortablement pour nous qui n'y sommes pas habitués ; le menu tout aussi spartiate, fait de petits plats très jolis à voir (la présentation des plats au Japon est toujours très soignée) mais bien entendu très éloignés de notre nourriture habituelle ; la boisson : thé vert à volonté, saké, et à la demande le plus souvent bière locale pour les amateurs. Vous êtes en train de vous demander

pourquoi je vous raconte tout cela... j'y viens, vous allez comprendre.

Une feuille circule pour que chacun inscrive sa commande de boissons (en supplément bien entendu) ; la plupart des touristes que nous sommes s'inscrivent pour la bière.

Un peu lassé du thé vert au menu depuis une semaine je coche la case « vin rouge » ; il n'est mentionné ni origine ni encore moins millésime, il n'y a pas le choix ; curieux, je commande cependant une demi-bouteille. Qu'est-ce que je vois arriver ? (je ne pense pas que vous puissiez deviner) une demi-bouteille de vin d'Ardèche : un Merlot en provenance de l'UVICA !

Vous imaginez ma surprise que j'ai, bien entendu, fait partager à mes compagnons de voyage, faisant au passage, avec une certaine fierté, la publicité de notre production ardéchoise.

Trouver cette bouteille, la seule de vin rouge proposée dans cet endroit, à 10 000 km de Ruoms m'a bien entendu fait plaisir.

La mondialisation c'est aussi cela : la reconnaissance d'un produit de notre terroir et du travail des viticulteurs ardéchois mais aussi le travail des commerçants qui, je ne sais par quels circuits, ont permis à cette bouteille de se retrouver là pour être consommée par... un ardéchois.

C'est un bon souvenir de plus d'un voyage passionnant ; j'ai eu envie de le partager avec vous. *GI*

SPANC

Service public d'assainissement non collectif

Le SPANC sera en place à partir du mois de janvier 2009 sur les 14 communes de la communauté de communes Berg et Coiron. Il concerne tous les logements qui ne sont pas raccordés au réseau collectif d'assainissement, autrement dit au tout-à-l'égout.

L'assainissement non collectif est le système effectuant la collecte et la dépollution des eaux usées domestiques (eaux de cuisine, lavabos, douche, WC,...).

Le contrôle de toutes les installations d'assainissement non collectif, imposé par la loi sur l'eau avant fin 2012, s'inscrit dans un programme européen visant la reconquête de la qualité des eaux et du milieu naturel.

Le SPANC, chargé du contrôle technique des installations d'assainis-

sement non collectif, fournit des prestations de services aux usagers de ces installations, destinées à garantir la qualité de leur conception, de leur réalisation et de leur fonctionnement.

La gestion du service par la communauté de communes Berg et Coiron permet aux communes de réaliser des économies d'échelle, ce qui doit se traduire par un service rendu équivalent à moindre coût.

Les missions du SPANC :

Sensibiliser le grand public sur l'importance de disposer d'équipements efficaces pour le traitement des eaux usées domestiques : car nombreux sont les dispositifs existants obsolètes, incomplets ou tout simplement sous-dimensionnés.

Informier et conseiller les particuliers sur la mise en place et l'usage de leurs systèmes :

à travers les visites de terrain, le technicien donne un avis sur la faisabilité du projet et oriente l'utilisateur dans ses choix d'aménagement du système d'assainissement.

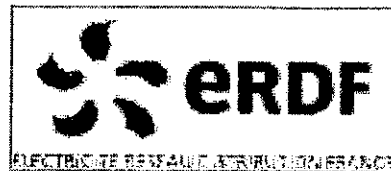
Appliquer la réglementation concernant le contrôle des dispositifs neufs ou existants :

en faisant respecter les normes et la loi en vigueur, de manière à éviter tout dysfonctionnement sur une installation neuve et garantir un dispositif fiable dans le temps.

Cette dernière mission vise à garantir d'une part la bonne mise en place des installations neuves ainsi que le suivi de leur entretien pour en assurer le fonctionnement optimal, et d'autre part le repérage des installations existantes qui nécessitent des travaux de réhabilitation.

Un document d'information complet sur le Service Public d'Assainissement non Collectif sera distribué dans les prochaines semaines.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Thomas DELBOS, technicien SPANC - communauté de communes Berg & Coiron - 04.75.88.16.27 - spanc@bergetcoiron.fr



Information en provenance d'

**le nouveau nom depuis le 1^{er} janvier 2008
de la filiale d'EDF en charge de la distribution de l'électricité**

Les interrogations de vos élus ont reçu le 15 octobre à l'occasion d'une réunion à la mairie de Villeneuve de Berg un certain nombre de réponses de la part d'ERDF ; en voici l'essentiel.

La série d'incidents survenus depuis avril et surtout l'importante coupure de septembre suite aux intempéries a été passée en revue.

Il faut savoir que l'essentiel de notre desserte se fait en aérien avec bien entendu une sensibilité plus grande de ce fait aux conditions météo. Les réseaux enterrés étant de ce point de vue moins vulnérables.

La ligne de 20 000 volts qui nous alimente depuis Aubenas via la côte de ville peut être en cas d'incidents remplacée par un bouclage existant depuis Montélimar ou même le Coiron. Les incidents peuvent avoir plusieurs causes : défaillance d'un transformateur, courts-circuits liés à des branches d'arbres au contact de la ligne, dégâts de foudre ou même (c'est arrivé deux fois à quelques jours d'intervalle sur la ligne de 20 000 volts) rupture d'un câble enterré s'il a été fragilisé par un engin de terrassement ou cours d'un chantier de voirie par exemple.

Les entreprises de travaux publics sont sensibilisées à ce risque.

Le bouclage ci-dessus ne peut cependant, pour des raisons de sécurité, être mis en œuvre que lorsque l'origine du problème est détectée ou que le secteur concerné peut être neutralisé.

Quelles sont les actions engagées pour améliorer le service et réduire quant elles sont inévitables la durée des coupures ?

- Des travaux préventifs et systématiques y compris des campagnes d'élagage mais aussi par exemple :
- Une télésurveillance exercée en temps réel depuis Valence : elle permet avec un réseau de détecteurs de défauts de localiser l'anomalie et, à partir de certains points stratégiques, de réalimenter rapidement. De nouveaux équipements de ce type vont être mis en service.
- Une surveillance par hélicoptère de certains réseaux pour voir des anomalies qui, du sol,

Notre secteur, enfin, particulièrement sensible aux risques de foudre comme l'indiquent les mesures d'impact de météo France fait l'objet d'une surveillance particulière.

Comme vous le savez, mais c'est l'occasion de le rappeler, il est possible, en cas d'incident, d'avoir via le 0810 333 321 un premier niveau d'information sur le secteur concerné (notez ce N° qui est celui d'un serveur vocal).

Nous avons pu constater lors des dernières intempéries que les services d'ERDF avaient également pris l'initiative d'informer la mairie de l'importance des dégâts (poteaux abattus sur le secteur de Chazelle), de la durée prévue de ces travaux et des mesures prises. Nous avons pu ainsi en temps réel vous tenir informés lorsque vous nous avez appelés.

Nous avons noté l'importance des moyens mis en œuvre. L'engagement pris le lendemain matin de la coupure qui nous promettait une réalimentation avant la fin de journée a d'ailleurs été respecté.

Les agents que nous avons rencontrés et à qui nous avons posé la question estiment que le vieillissement du réseau n'est pas en cause. Ce sujet fait cependant débat au niveau national puisque la « dégradation de la qualité de l'électricité distribuée » correspondrait selon une déclaration du président d'ERDF à « une baisse de l'investissement entre 1994 et 2003 ».

Nous voyons bien une fois de plus notre dépendance du service public dans un domaine où la demande est de plus en plus forte et la technicité de plus en plus grande.

Nous ne pouvons que nous féliciter de la volonté de transparence et de communication d'ERDF qui va dans le bon sens. Bien sûr nous suivons ce dossier et vous rendrons compte de la mise en place des solutions proposées et dont nous aurons connaissance.

Après lecture du compte rendu d'une réunion organisée par ERDF, qui bien entendu a un contenu commercial, notre technicien maison nous communique quelques éléments techniques en réponse :

Il existe d'autres moyens de prévention contre la foudre et par exemple la mise en place d'un « fil de garde » au-dessus de la ligne qui sert de paratonnerre.

Sauf cas particulier (bouts de lignes) il y a toujours un bouclage.

Chaque transformateur dispose d'au moins un départ disponible (moins de trois minutes) en cas de défaillance. La détection des incidents sur transformateur est facile à réaliser et peu onéreuse.